



Assurances maison présenté chaque année par le loc

Par **colombe 222**, le **07/02/2017 à 16:27**

Bonjour, rnle propriétaire demande au loc.de lui fournir chaque année le paiement de son assurance maison.rnCette année le Loc. ne le présente pasrnEn droit, le propriétaire est en droit de demander la facture chaque année et si oui "Si le Loc n'a plus d'assurance maison es-ce un cas peut faire valoir une rupture de Bail pour non respect d'une clause ? Merci de l'attention que vous apporterez à ma demande

Par **amajuris**, le **07/02/2017 à 16:31**

bonjour, rnil faut que cette clause soit insérée dans le bail d'habitation.rnvous pouvez consulter ce lien:rn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31300>rnsalutations

Par **colombe 222**, le **08/02/2017 à 09:54**

Merci, si je peux une autre question ? rnle bailleur est-il soumis à un texte de loi pour augmenter sont loyer chaque année ? merci beaucoup

Par **amajuris**, le **08/02/2017 à 09:59**

vous pouvez consulter ce lien relatif à la révision des loyers:
<http://www.net-iris.fr/indices-taux/immobilier/30-indice-reference-loyers-calcul-augmentation-loyer>

Par **Lag0**, le **08/02/2017** à **10:14**

[citation]En droit, le propriétaire est en droit de demander la facture chaque année[/citation]
Bonjour,
Non, pas la facture...
Le bailleur n'a pas à savoir combien paie son locataire pour son assurance.
Ce que le locataire doit remettre au bailleur, c'est l'attestation d'assurance, un document qui prouve qu'il est bien assuré (sous réserve du paiement des cotisations).